

Pour une approche génétique de l'action collective. Relations intra-groupes et relations exo-groupes

Marc Maesschalck¹

Université Catholique de Louvain
Facultés Universitaires Saint-Louis à Bruxelles

En philosophie politique, la théorie des normes a été dominée ces vingt dernières années par le modèle délibératif dont l'originalité majeure a été d'appliquer à l'idée de production sociale des normes les clés d'un interactionnisme linguistique : dire la norme consistait à satisfaire les conditions d'universalisation d'un intérêt dans un processus d'entente argumenté.

On sait aujourd'hui, grâce à la théorie des groupes et à la psychologie sociale, qu'un biais dominait ces approches interactionnistes et délibératives élaborées dans les années 80. Ce biais consistait à traiter l'ensemble des relations sociales comme des relations de type intra-groupe. Il en a résulté notamment des modèles d'intervention éthique particulièrement attentifs à éliminer toute référence possible à des conflits de classes exogènes aux groupes concernés et à réduire l'expérimentation sociale à la vie interne des groupes en situation.

Un acquis de cette perspective a certainement été de permettre un développement important de la référence, en théorie de l'action collective, aux jeux coopératifs dont l'intérêt était essentiellement de fournir une modélisation du rôle des normes sociales dans le renforcement des comportements coopératifs². La nécessité pour les acteurs de se coordonner directement les uns avec les autres sans passer par une autorité extérieure et en favorisant la participation simultanée à plusieurs jeux paraissait être la clé

« Pour une approche génétique de l'action collective.
Relations intra-groupes et relations exo-groupes », in
*Éthique et gouvernance, Les enjeux actuels d'une
philosophie des normes*, M. Maesschalck (dir.), Olms,
Hildesheim/Zürich/New York, 2009, pp. 19-36.

¹ Le recherches de Marc Maesschalck s'inscrivent dans le cadre d'un projet de recherche (PAI VI/06) financé par le « Programme Pôles d'attraction interuniversitaires – État belge – Politique scientifique fédérale ».

² Cf. E. Ostrom, « Collective Action and the Evolution of Social Norms », in *Journal of Economic Perspectives*, 14/3 (2000), pp. 137-158.

de processus de négociation intégrant les capacités d'auto-organisation et d'auto-correction des acteurs concernés.

De nombreuses études ont cependant montré aujourd'hui que ces modèles ne suffisaient pas parce qu'ils induisaient une forme illusoire de symétrisation des relations sociales dans les rapports humains (telle l'interchangeabilité des rôles). D'une part, ces modèles ne tiennent pas compte des comportements opportunistes qui sont susceptibles de détourner les processus d'entente en fonction d'intérêts particuliers³. D'autre part, ils négligent le processus nécessaire d'adaptation des attentes normatives des acteurs quand ceux-ci s'engagent dans des dispositifs conjoints de gouvernance. Plutôt que de présupposer la référence possible à un « nous coopératif », il faut déterminer les conditions qui permettent à de nouvelles représentations de l'action qui convient de se former⁴. De plus, l'entretien d'un système coopératif postule non seulement comme le soulignait déjà Vincent Ostrom, « un niveau suffisant de délibération intelligente pour corriger les erreurs et se réformer soi-même »⁵, mais aussi, comme l'a remarqué Kohlberg, le « développement de la communauté à un stade élevé »⁶.

C'est ce sens du « public » que tentait de définir en particulier Dewey à qui Kohlberg se réfère dans ses dernières études. Dans son fameux ouvrage sur *Le public et ses problèmes*, Dewey précise qu'il y a communauté :

lorsque les conséquences d'une activité conjointe sont jugées bonnes par toutes les personnes singulières qui y prennent part, et lorsque la réalisation du bien est telle qu'elle provoque un désir et un effort énergiques pour le conserver uniquement parce qu'il s'agit d'un bien partagé par tous⁷.

Ce sens élevé de la communauté est déterminé, pour Dewey, par l'attention à prendre des décisions collectives susceptibles de permettre la meilleure réalisation possible des potentialités de l'ensemble des individus et

³ Un aspect que les modèles pragmatistes prennent par contre directement en considération.

Cf., par exemple, Ch. F. Sabel, S. Helper et J. P. MacDuffie, « Pragmatic Collaborations : Advancing Knowledge while Controlling Opportunism », in *Industrial and Corporate Change*, 9/3 (2000), Oxford, Oxford U.P., pp. 443-488.

⁴ Ch. Misak, *Truth, Politics, Morality, Pragmatism and Deliberation*, London/New York, Routledge, 2000, pp. 108 ss.

⁵ V. Ostrom, *The Meaning of American Federalism, Constituting a Self-Governing Society*, San Francisco, ICS Press, 1991, p. 243.

⁶ F. C. Power, A. Higgins et L. Kohlberg, « Assessing the Moral Culture of Schools », in F. C. Power, A. Higgins et L. Kohlberg (eds.), *Lawrence Kohlberg's Approach to Moral Education*, New York, Columbia U.P., 1989, pp. 99-145, p. 102.

⁷ J. Dewey, *Le public et ses problèmes*, trad. par J. Zask, Pau/Tours/Paris, Publications de

des groupes concernés. L'auteur pragmatiste distingue deux moments fondamentaux dans ce processus collectif et coopératif. Tout d'abord, il distingue le moment de l'association qui permet d'accumuler des biens dont tous peuvent tirer avantage et qui « donne une direction à la conduite de chacun »⁸. Selon ce premier moment, la coopération avec les autres est une condition « de la libération et de l'accomplissement des potentialités personnelles »⁹. Le deuxième moment est celui du « flux de l'intelligence sociale »¹⁰ qui résulte de l'émulation des différents groupes locaux dans l'échange et la discussion des expériences¹¹. Ce flux d'intelligence sociale est le moment qui correspond à la libération des potentialités collectives proprement dites. Il résulte d'un processus d'apprentissage exo-groupes¹². Comme l'écrit Dewey,

Pour les groupes, [la démocratie] exige la libération des potentialités des membres d'un groupe en harmonie avec les intérêts et les biens communs. Puisque chaque individu est membre de nombreux groupes, cette prescription ne peut être exécutée que quand divers groupes interagissent¹³ pleinement en connexion avec d'autres groupes¹³.

Le plan des rapports exo-groupes est donc clairement distingué par Dewey et il constitue une condition *sine qua non* de la mise en œuvre des potentialités individuelles dans un cadre social capable de transformer ces potentialités en intelligence collective.

Le tournant néo-pragmatiste en sciences sociales peut se lire à cette lumière : il s'agit pour lui d'expérimenter, c'est-à-dire de prendre en compte la formation d'une capacité d'action conjointe des individus, d'une capacité d'engagement et de coopération à des processus de résolution de problèmes. Le néo-pragmatisme établit une tension entre le nous moral donné, comme implicite, et le nous potentiel, le nous explicite, celui d'une communauté à faire, exigeant elle-même une force de création sociale pour passer d'un

⁸ *Ibid.*

⁹ *Ibid.*

¹⁰ *Ibid.*, p. 205.

¹¹ *Ibid.*, p. 204.

¹² Cf. J. Dewey, *Reconstruction en philosophie*, trad. par P. Di Mascio, Pau/Tours/Paris, Publications de l'Université de Pau/Farrago/Léo Scheer, 2003, pp. 154-155.

¹³ J. Dewey, *Le public et ses problèmes*, op.cit., p. 156. C'est nous qui soulignons (*ndlr*). Putnam commente : « For Dewey the democracy that we have is not something to be spurned, but also not something to be satisfied with. The democracy that we have is an emblem of what could be. What could be is a society which develops the capacities of all its men and women to think for themselves, to participate in the design and testing of social policies, and to judge results » (H. Putnam, *Renewing Philosophy*, Cambridge (MA), Harvard U.P., 1992,

processus social centralisé visant la division des tâches à un processus social décentralisé visant l'engagement des différents groupes dans un processus innovant.

Ce type d'approche montre qu'il est possible de déterminer des stades de transformation des compétences d'acteur en fonction du développement de leur implication dans un processus d'action collective impliquant des relations exo-groupes. C'est en particulier l'enjeu de la reprise du processus deweyen d'enquête sociale sous les modalités d'un processus d'apprentissage par contrôle : la coopération sociale dans la recherche de solution est alors encadrée par des mécanismes pragmatiques qui permettent d'évaluer les choix opérés collectivement en cours de processus¹⁴. Le vecteur de l'apprentissage devient alors la construction des dispositifs d'encadrement de l'action collective susceptibles de favoriser la résolution de problèmes entre groupes différents.

Or, pour rejoindre les acteurs concernés et initier avec eux des processus d'apprentissage exo-groupes, certaines conditions doivent être remplies de manière à constituer des cultures intermédiaires d'action collective. Ces conditions sont généralement manquées quand elles sont purement et simplement confondues avec les dispositifs supposés inciter la participation intra-groupe. Pour rendre appropriable un processus d'action collective, il est nécessaire que les membres des différents groupes concernés puissent expérimenter la confiance dans un projet conçu comme une action conjointe¹⁵, l'engagement au soutien mutuel dans la réalisation de ce projet et, à terme, l'émergence de nouveaux porte-parole intervenant dans les processus de décision et rendant l'action conjointe toujours plus appropriable par les différents groupes. Ceci doit se construire d'abord à l'échelle locale, pour trouver des solutions en termes d'organisation collective et de gestion des problèmes communs aux exo-groupes ; ensuite, à l'échelle globale, par évaluation comparative et co-design. Il résulte donc de ce tournant néo-pragmatiste des sciences sociales une exigence de dépassement des modèles délibératifs fixés sur les formes de participation intra-groupe, de manière à déterminer les formes d'apprentissage nécessaires à la production d'action collective dans des contextes de concurrence entre exo-groupes.

¹⁴ Cf., de façon générale, Ch. F. Sabel, *Learning by Monitoring*, Cambridge (MA), Harvard U. P., 2006.

¹⁵ Nous pensons en particulier au modèle de la « Shared Cooperative Activity » de M. Bratman (« Shared Cooperative Activity », in *Philosophical Review*, 101/2 (1992), pp. 327-341), repris par Jules Coleman dans le cadre de l'analyse du concept de droit (J. L. Coleman, *The Practice of Principle, In Defence of a Pragmatist Approach to Legal Theory*,

Je voudrais ici faire une hypothèse sur la limite et la portée de cette transformation du rapport à la théorie des groupes pour une philosophie des normes. Celle-ci se déclinera en trois temps :

- 1-une première conséquence portant sur la conception de l'apprentissage ;
- 2-une deuxième conséquence portant sur la conception de l'action collective et de l'intervention éthique ;
- 3-une remise en question des hypothèses de réflexivité en théorie de l'action et ceci du point de vue des conditions de générativité des normes sociales.

Une autre conception de l'apprentissage

Commençons par la conception de l'apprentissage. La période qui a survalorisé le modèle intra-groupe avait ses raisons. L'enjeu était alors de sortir de l'application mécanique de la lutte des classes sans tomber dans un autre modèle tout aussi partiel, celui de l'analyse stratégique et du calcul rationnel de l'intérêt des acteurs. On se rend compte toutefois aujourd'hui qu'il est nécessaire de repenser clairement en termes de relations exo-groupes pour développer des approches cohérentes de l'action collective en ce qui concerne la construction de la confiance, les règles d'engagement et le rôle de porte-parole.

Je ne vais pas reprendre ici tous les aspects de la théorie des représentations sociales développées dans la perspective de Moscovici et de Doise¹⁶, mais je me contenterai de donner une interprétation de quelques études que j'ai été amené à travailler grâce à R. Gély et M. Sanchez-Mazas¹⁷

¹⁶ « Les représentations sociales se créent dans des rapports de communication qui supposent des références ou des repères communs aux individus ou groupes pris dans des échanges symboliques » (W. Doise, *Droits de l'homme et force des idées*, Paris, PUF, 2001, p. 66). « Les représentations sociales permettent en ce sens aux individus membres d'une société donnée de vivre leurs différentes positions comme des positions qui, dans leurs oppositions mêmes, sont intrinsèquement liées les unes aux autres, sont habitées d'un même enjeu ou débat, sont disposées comme telles à recevoir une influence les unes des autres » (R. Gély, « Identité, confiance sociale et monde commun », in *Les Carnets du Centre de Philosophie du Droit*, n° 112, 2004, pp. 15-16).

¹⁷ Cf. notamment, R. Gély, *Identités et monde commun*, Bruxelles, Peter Lang, 2006 ; R. Gély et M. Sanchez-Mazas, « The Philosophical Implications of a Research on the Social Representations of Human Rights », in *Social Science Information*, 45/3 (2006), pp. 387-410 ; M. Sanchez-Mazas et R. Gély, « Des appartenances aux identités, Vers une citoyenneté

et qui m'ont aidé notamment dans mon travail de réflexion sur l'extrémisme politique dans nos sociétés démocratiques contemporaines¹⁸.

Dans la perspective qui nous occupe ici, l'intérêt de la théorie des représentations sociales est double. D'une part, elle se situe d'emblée dans une perspective directement attentive au rôle de l'interaction des groupes dans la construction des représentations sociales. Elle évite ainsi l'écueil de théories considérant les représentations collectives comme des conventions inaccessibles à l'expérimentation sociale et servant d'invariant pour définir les identités closes, uniquement saisies dans leurs dynamiques défensives. Cet écueil est d'autant plus important à éviter qu'il renvoie à des conceptions linguistiques privilégiant la fermeture sémantique des jeux de langage par rapport à leur incomplétude pragmatique et à leur capacité de tenter des traductions. La théorie des représentations sociales incorpore donc une conception pragmatique de l'interaction des représentations pour laquelle la traductibilité des positions respectives résulte du rapport inférentiel qu'elles entretiennent avec leurs propres significations. Celles-ci ne sont en aucun cas absolument prédéfinies.

Le deuxième intérêt de la théorie des représentations sociales réside dans la conception des identités d'action collective qu'elle véhicule. Si, pour elle, l'interactionnisme linguistique doit être traité de manière pragmatique, c'est parce que les identités d'action elles-mêmes ne sont pas figées, mais se définissent constamment en cours d'action sans qu'il puisse y avoir de point fixe autre que transcendant, c'est-à-dire résidant dans un accord social provisoire, mais objectivable. A la différence de Donald Schön qui survalorise le caractère routinier et défensif des représentations collectives susceptibles de servir de cadre aux acteurs¹⁹, la théorie des représentations sociales tend à montrer que les seules représentations susceptibles de produire effectivement une constructibilité du social et des positions concurrentes face à un enjeu sont celles qui rendent possible une construction commune objectivable des désaccords. Plutôt qu'à des histoires sélectives parallèles²⁰, répétant des représentations divergentes du monde, il faut donc prêter attention à la volonté de traduire et de redéfinir un enjeu commun pour en imposer sa version. Cet effort d'emprise contesté et rejeté par les autres positions renforce le point fixe qui s'impose ainsi comme facteur d'objectivation susceptible de mettre en évidence différentes formes

¹⁸ Cf. Chr. Boucq et M. Maesschalck, *Déminons l'extrême droite*, Bruxelles, Couleurs Livres, 2005.

¹⁹ Cf. D. Schön, « Generative Metaphor: A Perspective on Problem-Setting in Social Policy », in A. Ortony (ed.), *Metaphor and Thought*, Cambridge (UK), Cambridge U.P., 1993, pp. 137-163.

de blocage dans les positions antagoniques à son égard. Il est donc nécessaire que les conflits d'interprétation naissent et se développent autour de représentations devenues irréductibles par là même aux différents points de vue pour rendre possible une évolution et une gestion commune du désaccord. Il ne s'agit plus de considérer ce point de croisement d'un point de vue sémantique, comme s'il permettait en soi, pour chaque position, un gain en signification ou en compréhension de soi. A l'inverse, ce point de croisement renforce le caractère inférentiel des différentes positions, leur incomplétude, et atteste de la nécessité d'une réponse spécifique à l'incertitude croissante créée par l'impossibilité d'une position absolue de vérité. De ce point de vue, c'est donc de la relation exo-groupe elle-même que peut survenir un changement d'attitude à l'égard de l'action et non d'une modification des propriétés individuelles des acteurs concernés. Cette conception est radicalement non-mentaliste : quelque chose doit être produit au plan de l'interaction exo-groupe qui ne peut être supposé donné, même à titre de capacité, chez les acteurs et qu'il s'agirait alors de susciter.

A titre d'exemple, je me référerai plus spécifiquement aux travaux initiés par ce mouvement sur les Droits humains. Contrairement aux idées reçues, le principe selon lequel la spirale de la violence entre les groupes rend inopérante toute référence à des principes généraux qui pourraient donner lieu à des apprentissages exo-groupes ne se vérifie pas dans la pratique. Même dans le cas de conflits ouverts déchirant la société en camps rivaux avec des populations de civils et des groupes de combattants, les apprentissages liés aux représentations sociales ont un rôle décisif à jouer. Certains analystes ont montré en effet que, si le droit international humanitaire a progressé, c'est parce qu'il est parvenu à s'imposer comme une norme politico-juridique indépendante des systèmes moraux particuliers. Certaines institutions internationales comme la Croix-Rouge ont joué un rôle décisif dans ce processus de représentation. Certes, l'étude sur les *Origines du comportement dans la guerre* remarque que si les différents groupes concernés par les conflits, des combattants aux populations civiles, possèdent une représentation claire de l'universalité des normes du droit humanitaire, la représentation de leur mode d'application à leur situation particulière est généralement absente²¹. Mais cet écart entre reconnaissance et application n'est ni une simple fatalité ni le résultat d'une déficience des repères moraux individuels. Les combattants en particulier sont soumis à des mécanismes de désresponsabilisation particulièrement efficaces basés sur la

²¹ Cf. D. Muñoz-Rojas et J.-J. Frésard, « Origines du comportement dans la guerre : comprendre et prévenir les violations du DIH », in *Revue internationale de la Croix-*

conformité au groupe et le primat de l'autorité hiérarchique. Au plan personnel, l'étude observe que les combattants qui développent une relation de confiance dans le travail avec une organisation humanitaire renouent avec leur sens de la responsabilité à l'égard de l'application des normes humanitaires. Mais ce qui leur fait défaut pour concrétiser cette ouverture personnelle, c'est d'abord une représentation concrète de ces normes dans leur organisation militaire²² et, plus largement encore, l'insertion dans un contexte social doté d'une représentation des enjeux de vulnérabilité collective, c'est-à-dire un contexte qui admet le danger représenté par une spirale de violence.

Il apparaît ainsi que, collectivement, les combattants qui ont eux-mêmes été victimes de violations du droit humanitaire international, qui vivent dans des zones de conflit et sont eux-mêmes appauvris par ces conflits, sont beaucoup plus réceptifs à l'application du droit humanitaire et développent des attitudes nettement plus légalistes que les combattants qui ne répondent pas aux mêmes caractéristiques²³. Ils sont particulièrement attentifs à la possibilité que d'autres acteurs partagent les mêmes exigences humanitaires. Dès que ces caractéristiques sont prises en compte, la distinction entre civils et combattants sur la question humanitaire n'est plus significative. Non seulement un espace de représentations communes apparaît entre les combattants et les civils, mais la possibilité d'un échange avec l'ennemi se fait jour sur cet enjeu de protection collective contre les violations du droit humanitaire.

Dans ce cadre d'analyse, il apparaît de plus que la position des exo-groupes est fondamentale pour mesurer l'appréciation par différents acteurs des représentations sociales des droits de l'homme en situation de conflit. Au plus s'installe une distance géographique et matérielle avec les situations conflictuelles, au plus les représentations se figent en positions idéologico-morales et en principes généraux. Mais ce n'est pas uniquement la distance avec l'expérience sensible du malheur et avec l'émotion qu'il engendre qui est la clé de ce processus abstraitif. C'est précisément l'effacement des exo-groupes concrets remplacés par des altérités imaginaires qui est la clé du processus. Face aux altérités imaginaires, c'est l'auto-confirmation des représentations stéréotypiques qui se renforce. Par contre, sur le terrain, dans le contact avec le conflit, aussi bien les populations civiles que les combattants acquièrent dans leur rapport à l'exo-groupe une forme de

²² Cf. *ibid.*, pp. 184-185.

²³ Cf. D. Muñoz-Rojas et J.-J. Frésard (Comité international de la Croix-Rouge), G. Elcherath et I. Gianettoni (Université de Genève). *Public Attitudes Towards International*

représentation des droits qui restaure la possibilité d'une prise en compte de la vulnérabilité, la possibilité d'un objet de transaction, éventuellement susceptible d'interrompre la logique du pire. On peut ainsi observer que le rapport exo-groupe joue un rôle décisif dans les représentations sociales de la vulnérabilité collective qui amène les populations expérimentant des conflits armés à envisager le droit humanitaire comme un enjeu prioritaire²⁴.

On retrouve dans les travaux liés au tournant néo-pragmatiste dans les sciences sociales une même attention au rôle de l'exo-groupe dans la production de l'intelligence sociale au sein des processus de décision et de résolution de problèmes. Qu'il s'agisse de thèses sur l'hybridation sociale entre sphères hétérogènes comme le marchand et le non-marchand, ou le public et le privé, ou entre groupes directement concurrents, les modèles collaboratifs se concentrent prioritairement sur les conditions de construction d'actions conjointes et sur le nécessaire décentrement que celles-ci exigent. C'est même en usant de cette relation exo-groupe que certains chercheurs estiment pouvoir renforcer la réactivité des institutions à l'égard de leurs missions sociales²⁵ : en rendant plus fréquentes et mieux ciblées les interactions entre groupes concernés, on rendrait les cadres institutionnels concernés plus créatifs parce que l'on aurait accru la capacité auto-informative du collectif.

Cette manière de concevoir les apprentissages s'est d'abord construite dans le cadre restreint de la théorie des organisations. Il est ensuite apparu que ce qu'on expérimentait au plan des organisations privées pourrait avoir un intérêt au plan des organisations publiques et pourrait également avoir des conséquences pratiques sur la manière de concevoir les interactions dans les espaces publics. Vincent Ostrom a été l'un des premiers à pressentir le type de reconstruction du modèle fédéraliste qu'une telle conception des relations exo-groupes rendait possible. Mais l'avantage de l'approche pragmatiste par rapport à la théorie du polycentrisme démocratique est qu'elle parvient à mieux cerner la fonction d'apprentissage social qui permet de mettre en œuvre la production des règles communes. Il en a résulté une conception spécifique de l'espace public dite « expérimentalisme démocratique »²⁶. C'est à partir de cette conception qu'il est possible aussi

²⁴ Cf. *ibid.*

²⁵ Cf. P. Vincent-Jones, *The New Public Contracting. Regulation, Responsiveness, Relationality*, Oxford, Oxford U. P., 2006.

²⁶ C'est à partir de cette conception qu'il est possible aussi, comme nous avons tenté de le montrer, de déterminer, sur de nouvelles bases théoriques, la place des religions dans l'espace public après le tournant pragmatiste des sciences sociales. Cf. M. Maesschalck, « Religions et démocratie délibérative. Comment sortir de l'impasse ? », in *Éthique publique*, 8/1 (2006),

de redéterminer la place des religions dans l'espace public après le tournant pragmatiste des sciences sociales.

La clé de l'expérimentalisme démocratique consiste à organiser les conditions du contrôle social de manière à rendre possibles différents niveaux d'apprentissage entre exo-groupes. Il s'agit d'un système de gouvernement basé sur la collaboration des différents niveaux de pouvoir concernés par la résolution d'un problème, de manière à favoriser en même temps la recherche décentralisée de solutions et l'enregistrement des succès et échecs des différentes expérimentations²⁷.

Une telle conception du rôle de l'apprentissage amène à se focaliser sur deux exigences pragmatiques laissées de côté par les approches de type intra-groupe. La première concerne les conditions de transformation des compétences des acteurs en fonction de leur engagement dans des processus d'action conjointe. Elle consiste à prendre en compte la manière dont les structures de participation à des relations exo-groupes déterminent l'engagement des acteurs individuels. La deuxième concerne la production des règles susceptibles de garantir le succès des engagements collectifs. Elle consiste à démentaler le rapport aux normes d'action en construisant les conditions d'une gestion collective de leurs ajustements.

La première exigence pragmatique revient concrètement à concevoir les transformations possibles de la société en fonction des processus collectifs d'action. Le problème central de l'apprentissage social n'est pas une question d'acquisition individuelle de savoir-faire, il n'est pas plus un enjeu de structure conventionnelle de transmission des représentations et des valeurs ; il relève d'un mode coordonné d'engagement des libertés producteur d'une action collective. La théorie des groupes est donc un élément fondamental pour la compréhension des processus d'apprentissage. Les interactions pragmatiques sont à placer au niveau des groupes et non pas au niveau des acteurs individuels posés fictivement dans une communauté épistémique d'entente possible. La réflexivité elle aussi se déploie à ce niveau collectif : elle dépend des relations exo-groupes au sein des processus d'action collective. Les identités elles-mêmes se forment en cours d'action.

La deuxième exigence pragmatique concerne le rapport collectif aux normes d'action dans ces rapports exo-groupes. Il n'y a pas de règles prédonnées garantissant une résolution de problème optimale. Il faut au contraire éviter de se fixer sur un seul code d'interaction et laisser l'espace pour un déplacement de l'attention vers une forme inédite d'interaction de manière à favoriser des processus hybrides.

²⁷ M. Dorf et Ch. Sabel, « A constitution of Democratic Experimentalism », in *Columbia Law*

Dans un article de 2003²⁸, David Laws et Martin Rein donnent un exemple significatif de ce genre de processus d'apprentissage exo-groupe. Ils montrent, en effet, comment l'évolution de la réponse politique aux questions posées par la gestion des déchets hasardeux a été rendue possible aux Etats-Unis par l'intervention, durant les années 80, de groupes d'activistes liés aux droits civiques et religieux. Alors qu'on avait d'abord assisté à un face à face entre l'administration et les groupes environnementalistes qui avait rendu célèbre le « NIMBY syndrom », les questions environnementales liées aux déchets n'ont vraiment changé de cadre de référence que lorsque la corrélation entre le choix des zones de décharge et certaines caractéristiques des populations riveraines a été mise en évidence. Or c'est une étude financée par la « United Church of Christ Commission for Racial Justice » qui a permis de démontrer l'existence de cette nouvelle forme de discrimination et qui a avalisé par ses représentants au Congrès l'idée d'un racisme environnemental²⁹. Ce dernier était à considérer au même titre que les discriminations basées sur la couleur suivant la clause d'égalité Protection du XIV^e amendement. Il a fallu plus d'une dizaine d'années pour que les principes généraux d'une justice environnementale soient admis. Mais ces principes ont suscité un recadrage radical de l'approche administrative des enjeux environnementaux et amené le président Clinton à engager en 1991 une action fédérale en la matière³⁰.

Dans cette expérience, les groupes d'activistes liés aux droits civiques et religieux ont apporté une nouvelle vision des enjeux, un vocabulaire spécifique et un savoir-faire dont ne disposaient pas les environnementalistes. Leur capacité de mobilisation sur le long terme a permis de mettre à mal les tentatives d'ajustement partiel et *ad hoc* des réglementations pour transformer en profondeur la problématique. Dans le domaine de la santé, par exemple, cette action a permis de modifier l'accent prioritaire mis sur les maladies préoccupant ordinairement la classe moyenne – dont en tête le cancer –, pour s'intéresser à nombres d'autres maladies, respiratoires notamment ou neurologiques, qui touchent plus largement les populations pauvres et dont on connaît mal les développements épidémiologiques possibles en cas de contact chronique avec certaines substances chimiques présentes à faibles taux³¹.

²⁸ Cf. D. Laws et M. Rein, « Reframing Practice », in M. A. Hajer et H. Wagenaar (eds.), *Deliberative Policy Analysis*, Cambridge, Cambridge U.P., 2003, pp. 172-206.

²⁹ Tel Walter Fauntroy, suivant D. Laws et M. Rein, *op. cit.*, p. 191.

³⁰ *Ibid.*, p. 195.

Les auteurs insistent avec raison sur les rapports exo-groupes qui ont rendu possible un tel travail de « reframing ». La collaboration entre exo-groupes a garanti un processus ouvert à la discussion où le doute a pu conduire à la révision des croyances. C'est cette collaboration qui a certes permis de tirer parti des qualités des groupes minoritaires qui ont apporté leur ténacité et le pouvoir heuristique de leurs propres valeurs soutenues par le vocabulaire qui constitue aussi la marque de leur reconnaissance sociale. De l'interaction entre activistes environnementalistes et activistes des droits civiques et religieux d'une part et, d'autre part, entre population marginale et experts, est née la possibilité d'un ajustement normatif de la politique environnementale américaine qui n'aurait jamais vu le jour autrement. Dans le rapport au pouvoir d'action des groupes minoritaires, on est sorti d'une logique de limitation et de circonscription d'espaces privés subordonnés au contrôle public pour concevoir des processus possibles d'hybridation des pratiques face à des problèmes concrets. La relation exo-groupe apparaît ainsi clairement comme une condition du *reframing* qui est à la base des apprentissages sociaux.

Une autre conception de l'action collective et de l'intervention éthique

Il est possible de comprendre le bien fondé de ces approches exo-groupes sans poursuivre dans le détail de ces études. L'idée est qu'il n'y a pas de passage immédiat possible d'un rapport intra-groupe à un rapport exo-groupe. Le rapport intra-groupe suppose toujours quelque chose en commun (la raison d'être du groupe), alors que l'exo-groupe est marqué par son extériorité et son altérité. Considérer que l'autre d'un exo-groupe peut être abordé sur la même base que le partenaire d'un intra-groupe est une illusion de perspective totale sur les contraintes spécifiques à une action collective en régime d'exo-groupe. Si l'on devait suivre une telle voie, il faudrait aller jusqu'à considérer qu'il est nécessaire d'instaurer les conditions d'une relation intra-groupe préalablement à toute action collective...

Cette dernière remarque introduit des considérations d'ordre normatif. L'exemple choisi précédemment était volontairement présenté sur un mode descriptif. La relation exo-groupe s'est produite sans avoir été suscitée par un cadre d'interaction prédonné. Toutefois, les ambitions du néopragmatisme sont toutes autres. Il s'agit bien de créer par un cadre d'expérimentation des processus de type exo-groupe de manière à améliorer les capacités de résolution des problèmes collectivement rencontrés. Cette visée clairement normative pose dès lors la question du mode d'interaction qui serait susceptible de favoriser un recadrage de l'action en rupture avec les

telle visée nous semble particulièrement interpellante quand elle est appliquée au domaine de la médiation éthique qui a sans doute été le plus influencé par la perspective intra-groupe parce qu'essentiellement contemporain de cette conception de l'action collective.

Si l'intra-groupe intervient dans l'incorporation des motivations et dans l'auto-régulation du groupe par ses mécanismes internes de coordination, ce sont les rapports exo-groupes qui transforment les processus de reconnaissance sociale. Ces derniers concernent tout autant la capacité à agir sur la confiance, que la capacité à produire de la coopération (à travers la concertation, la négociation ou la revendication) et la capacité à résoudre des problèmes collectifs par le relais de porte-parole³².

Se déplacer d'une logique à l'autre exige une modification de comportement, laquelle ne peut être considérée comme automatique et comporte donc aussi un risque.

Une première manière de comprendre comment un tel changement de comportement peut advenir dans le cadre d'une intervention éthique consiste à recourir aux théories développementalistes des capacités morales des individus³³. Il faudrait ainsi qu'un processus éthique de résolution de problème puisse être construit à la manière d'une épreuve³⁴. L'objet de celle-ci serait le passage par un état de déséquilibre dans lequel l'acteur prendrait conscience, à la faveur de la répétition insatisfaisante de ses capacités actuelles, de l' inadéquation du stade de développement de ses capacités.

Une deuxième manière de comprendre un tel changement est de faire appel à la théorie de l'éducation morale, et, plus spécifiquement, aux approches centrées sur la pédagogie du dialogue. Ce dernier est alors

³² Une manière dont nous pourrions définir l'action collective dans une perspective exogroupe serait la suivante : « une action collective consiste en l'enrôlement des acteurs dans un processus coordonné basé sur l'incorporation des motivations et structuré par une règle de reconnaissance sociale rendant possible la confiance et l'engagement coopératif dans la résolution conjointe de problèmes en régime d'exo-groupes ». Cf. M. Maesschalck, « Les désillusions de la gouvernance démocratique. Sortir du modèle délibératif et après ? », in Ph. Goujon et S. Lavelle (eds.), *Technique, Communication et Société : À la recherche d'un modèle de gouvernance*, Namur, Presses Universitaires de Namur, 2007, pp. 175-197. Ainsi, quand Donald Schön envisage la notion de « reframing », celle-ci ne signifie pas simplement une modification des cadres interprétatifs d'un problème à résoudre. Il s'agit plus radicalement de l'émergence d'une nouvelle représentation sociale des enjeux impliquant une redistribution des rôles et la possibilité d'interactions inédites entre les exo-groupes concernés.

³³ Cf. G. A. Legault, « L'expérience éthique à la lumière des théories développementalistes », in *Réseaux*, 64-65-66 (1992), pp. 99-112, p. 109.

³⁴ Cf. P. Fortin, « Par quel chemin accéder à soi-même ? Essai sur l'expérience éthique », in *Réseaux*, 64-65-66 (1992) ; repris dans P. Fortin, *L'œuvre de soi*, Saint-Nicolas, PUQ, 2007.

compris, notamment à la suite de Francis Jacques, de Florence Quinche et de Johanne Patenaude, comme un processus spécifique de coopération langagière rendant possible la co-élaboration du sens³⁵. Dans ce cas, la structure pragmatique du dialogue joue un rôle décisif. Plutôt que d'être centré sur les capacités propres à chaque participant et sur leur potentiel de développement, le dialogue met en avant la dimension nécessairement intersubjective de la transformation et le besoin de se référer au potentiel spécifique de la nouvelle histoire commune pour trouver une solution. Cette fois, c'est donc moins le développement nécessaire de chacun qui est en cause que la *recherche conjointe*³⁶ rendue possible par la position dialogique. Les déplacements de chacun des participants au dialogue seront désormais vécus comme des effets de sa structure coopérative de recherche conjointe. La seule manière d'apprendre une telle forme d'action conjointe consiste à la tester, à s'y engager, parce que l'interaction dialogique, en proposant une nouvelle histoire commune aux participants, conduit à un déplacement progressif de leurs points de vue et donc à un retour réflexif sur les croyances qui rendaient impossible le souci d'un nous implicite malgré le conflit de soi et de l'autre. La co-élaboration progressive du sens crée un espace critique d'autolimitation et d'accueil d'autres significations possibles.

En suivant le langage actuellement en vogue, on pourrait alors parler de processus d'hybridation propre à la structure dialogique. Des auteurs comme Innes et Booher insistent, quant à eux, sur les effets de sens induits par cette structure : de nouvelles significations partagées, de nouvelles heuristiques et même de nouvelles identités de participants³⁷. Dans les catégories de Schön et Rein, il s'agit d'un « *reframing* » des situations problématiques ouvrant de nouvelles possibilités de solution³⁸. Mais au-delà des effets de redescription des conditions d'action conjointe, un auteur comme G. Legault insiste aussi sur la disposition d'enquête conjointe que suscite la procédure dialogique. De fait, elle exige en permanence un travail de réflexion pour se valider comme voie d'action et se guider sur le terrain de la prise de décision³⁹. Il ne s'agit pas uniquement d'imaginer de nouvelles pistes possibles de résolution de problème, mais d'apprendre à traverser des désaccords en acceptant de

³⁵ Cf. G. A. Legault, « Le dialogue comme pédagogie de l'éducation en éthique », in *Ethica*, 11/2 (1999), pp. 31-52, p. 47.

³⁶ *Ibid.*, p. 48.

³⁷ Cf. J. E. Innes et D. E. Booher, « Collaborative Policymaking : Governance Through Dialogue », in M. A. Hajer et H. Wagenaar (eds.), *Deliberative Policy Analysis*, op. cit., pp. 33-59.

³⁸ Cf. D. Schön et M. Rein, *Frame Reflection*, New York, Basic Books, 1994.

³⁹ Cf. G. A. Legault, « Le dialogue comme pédagogie de l'éducation en éthique », op. cit.,

coopérer en fonction d'une visée commune⁴⁰ et en acceptant de réagir à une « sollicitation constante de clarification et de réappropriation »⁴¹.

Qu'il soit compris sous le mode développementaliste ou sur le mode dialogique, ce processus collectif de transformation de l'action collective demeure toutefois intrinsèquement fragile. Il est proposé d'abord au consentement libre et éclairé des participants. Il dépend en l'occurrence de leur intérêt à s'engager dans une telle voie d'expérimentation en fonction des contraintes de leur contexte d'interaction⁴². Il dépend aussi de l'apprentissage qui va se réaliser à la faveur du processus lui-même pour affiner les choix éthiques et les comportements en lien aux structures du langage privilégiées. Enfin, il dépend encore de sa propre mise en œuvre comme processus, c'est-à-dire de sa guidance interne ou de son accompagnement par un praticien dont l'attitude doit anticiper le travail réflexif à fournir et corroborer les transformations qui renforcent effectivement la réalisation du processus.

Reste à savoir comment le praticien peut procéder pour tester ses observations réflexives sur l'action en cours et à quelles conditions il peut parvenir à tester la validité de ses observations. Sans doute, comme le suggère D. Schön en renvoyant au faillibilisme de Popper⁴³, il doit considérer ses propres observations comme des hypothèses susceptibles d'être invalidées. Pour y arriver, il n'a d'autre choix que de les confronter dans des rapports exo-groupes à d'autres hypothèses invalidantes, tout en élaborant progressivement, à partir de son enquête, le cadre d'une nouvelle histoire qui relie ses exigences réflexives avec les nouvelles observations issues du dispositif d'enquête exo-groupe. Ce processus suppose, selon D. Schön, que trois conditions soient remplies :

- susciter, identifier, multiplier par les rapports exo-groupes des histoires susceptibles de fournir des représentations causales de la réalité s'invalant mutuellement ;
- vérifier la résistance de ces histoires hypothétiques ;
- trancher entre ces histoires en fonction de catégories fondamentales propres et de son approche du milieu d'intervention, pour construire le cadre possible d'une nouvelle histoire (celle qui sera réalisée par le changement de pratique).

⁴⁰ Basée sur la reconnaissance d'une question initiale.

⁴¹ Cf. G. A. Legault, « Le dialogue comme pédagogie de l'éducation en éthique », op. cit., p. 50.

⁴² *Ibid.*

⁴³ Cf. D. A. Schön, « Commentaires et conclusion », in D. A. Schön (dir.), *Le tournant réflexif, Pratiques éducatives et études de cas*, trad. par J. Heyneman et D. Gagnon,

Les analyses de Schön viennent corroborer l'idée que le processus d'intervention éthique réalise sa transformation sociale grâce à un *décentrement* dans une prise en compte des dynamiques exo-groupes eu égard à la réalisation de nouvelles formes de vie. Cette intervention initie un dialogue qui la dépasse et dont la fonction est d'étendre la *réflexivité* au processus collectif des exo-groupes, de manière à le rendre capable de co-élaboration de solution.

Sur ce point pas plus l'analyse délibérative de l'action politique que les modèles de « relation collaborative » ne sont parvenus à pousser plus avant les hypothèses de Donald Schön⁴⁴. Tous cherchent à créer les conditions propices à un bouclage réflexif en cours d'action de manière à remettre en cause non seulement l'analyse stratégique des situations, mais aussi les croyances d'arrière-plan et les connaissances certaines qui orientent la représentation de l'optimum. Mais au-delà de ce déplacement de l'attention sélective propre à chaque exo-groupe, ils ne parviennent pas à déterminer plus précisément ce qu'il en serait d'un déplacement du mode d'attention lui-même de telle sorte que de nouvelles possibilités d'agir et de coopérer pourraient être appréhendées. C'est un tel point de déstabilisation et de basculement des représentations que vise l'apprentissage en régime d'expérimentalisme démocratique. C'est le point fort de son hypothèse pragmatiste : l'expérimentation en régime exo-groupe de nouvelles manières de faire a partie liée avec une capacité de pouvoir-faire histoire ensemble qui est supposée se réaliser et qui permet de surmonter les conflits.

Pour une conception génétique de l'action collective

La difficulté majeure de cette position réside dans la tentation d'établir un ordre de préséance entre deux moments distincts : celui de la capacitation et celui du dépassement d'un état de blocage des représentations du « pouvoir-faire ». Pour le pragmatiste pur et dur, aucun doute que la représentation suit l'action et procède du pouvoir inférentiel lié à la réalisation progressive des possibilités. Pour le théoricien herméneutique de l'action, le langage structure son pouvoir en fonction des nouveaux schèmes mis à sa disposition. On pourrait alors parler d'un pouvoir reconstruit des redécouvertes du champ de l'action. Mais faut-il précisément établir un ordre praxéologique entre les deux ou penser nécessairement l'un comme soumis à l'autre dans un rapport de type constitutif ? Il nous semble au contraire que l'avantage d'une perspective génétique sur l'action collective

⁴⁴ Cf. J. Lenoble et M. Maesschalck, « Beyond Neo-institutionalist and Pragmatist Approaches to Governance », in *Les Carnets du Centre de Philosophie du Droit*, (130) 2007.

consiste à éviter ce dilemme en proposant un modèle de codétermination de ces moments. Ce serait ainsi plutôt de la conjonction des deux moments (praxéologique et représentationnel) que naîtrait la nouveauté, parce qu'il y a comme un rapport d'auto-affection entre le langage et l'action qui permet, sans que l'un soit médiation de l'autre, qu'un engagement nouveau se constitue, c'est-à-dire s'essaye et se dise en même temps.

Le mécanisme de décentrement qui joue à différentes reprises pour concrétiser l'exigence inférentielle du rapport aux exo-groupes et à leurs représentations concurrentes est une faiblesse de cette conception. Ceci, essentiellement parce qu'il demeure un mécanisme incomplet et risque d'être considéré plutôt comme une règle d'intervention que comme un résultat dépendant lui-même d'un mécanisme à mieux identifier. En l'état, le mécanisme de décentrement garantit l'accroissement de réflexivité à l'égard des exo-groupes en s'appuyant sur la médiation d'un tiers-participant favorisant la mise en place d'une recherche conjointe par sa position évaluative. Il est donc susceptible de renforcer l'interaction entre les groupes, mais pas de transformer leur environnement institutionnel, pas plus d'ailleurs que de les préparer à cette éventualité. Ce qui est manqué au niveau de l'approche socio-constructiviste des compétences représentationnelles (argumentatives) peut à nouveau être manqué au niveau de l'approche inférentielle (praxéologique) des capacités. Le décentrement des groupes par rapport à la réalisation de leurs valeurs les met en prise avec leur finalité sociale et établit un lien entre leurs capacités et leurs responsabilités. Cependant, ce décentrement ne suppose pas uniquement que l'au-delà social des groupes prenne forme à la manière de différents *exo-groupes* dans un environnement institutionnel déterminé pour que la téléologie mieux réfléchie puisse effectivement se générer dans une renégociation des rôles et des attentes de tous les groupes concernés. Il suppose également que ce rapport aux exo-groupes puissent renvoyer aux comportements défensifs qui ont déjà été produits par le passé pour résister à des solutions négociées.

Dans un tel schéma, le rapport des groupes à leurs expériences passées prend une signification très différente de celle qu'il peut recevoir dans un processus éthique dont l'intérêt prioritaire est dans l'intuition prospective d'un devenir commun. Il ne s'agit plus de relancer la possibilité d'un mode d'intercompréhension mieux adapté à réaliser des valeurs partageables, mais de trouver des modalités de collaboration possible suite à des situations d'échec, de rejet ou de conflit entre exo-groupes. Dans ce cas, la manière de revisiter le passé et de le rendre ainsi accessible à la réflexivité d'un point de vue toutefois toujours prospectif devient essentielle, de même que la nécessité de produire les conditions d'un décentrement qui modifie, en fonction des leçons du passé, le rapport à la finalité sociale.

Cette dimension réflexive à l'égard du passé doit être couplée avec une dimension génétique qu'il faut traiter pour elle-même dans la mesure où elle constitue la garantie d'auto-capacitation du processus et où elle comprend une forme d'intelligence de la relation exo-groupe que la dimension réflexive de l'action ne suffit pas à produire. Cette intelligence est déterminée par le rapport critique au passé, c'est-à-dire par ce qu'elle met en perspective en tant que réfléchible comme condition de générativité (en tant que toujours actif ou sous-jacent⁴⁵). De plus, au plan de la générativité, elle est à mettre en corrélation avec un autre élément spécifique qui concerne la projection du pouvoir-faire en tant qu'intégrable ou jouable dans une nouvelle forme de vie⁴⁶. Il s'agit non plus de ce qui est retenu et est susceptible à ce titre d'être répété, mais de ce qu'on tente de prolonger en le réactualisant. Par ce double mouvement d'identification critique et de projection, l'intelligence exo-groupe rend possible un travail plus approfondi sur les conditions de passage à une générativité sociale, en sortant du caractère sélectif des références intra-groupes. Elle permet aussi de privilégier une lecture génétique des enjeux propres aux mécanismes réflexifs mobilisés dans les mécanismes de capacitation.

Une telle lecture génétique de l'action collective met en évidence la nécessité d'un *mode d'intervention spécifique* visant à identifier les résistances susceptibles de se répéter dans les rapports exo-groupes et à produire un mode d'engagement collectif qui permette de les dépasser. On pourrait parler de la co-élaboration d'une réflexivité génétique en ce que l'intervention vise élaborer les conditions d'une auto-capacitation. Il s'agit d'une action vis-à-vis de soi en fonction d'un rapport à l'autre à transformer : une forme d'opération de tertiocisation. L'exo-groupe n'est plus un miroir, mais une incitation à produire un nouveau positionnement qui modifie les capacités coopératives en modifiant le rapport que posait chaque groupe entre ses capacités et les exo-groupes concernés.

⁴⁵ La phénoménologie parle dans ce cas de rétension.

⁴⁶ Il s'agit cette fois au sens phénoménologique de la protension.

MARC MAESSCHALCK (ÉD.)

Éthique et gouvernance

Les enjeux actuels d'une philosophie des normes

Sonderdruck

O

2009

GEORG OLMS VERLAG
HILDESHEIM · ZÜRICH · NEW YORK